

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



09037857

posé au greffe du Tribunal de
Commerce de Tournai, le

Greffe **05 MARS 2009**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0479.923.732

Dénomination

(en entier) : **ALAIN HENRY, NOTAIRE ASSOCIE**

Forme juridique : Société Civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue des Tanneurs, 29 à 7730 ESTAIMBOURG

Objet de l'acte : **MODIFICATION de l'OBJET SOCIAL**

D'un acte reçu en date du 3 mars 2009 par le notaire Yves VAN ROY à Pecq, il ressort que l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société Civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée « **Alain HENRY, Notaire associé** », a adopté la résolution suivante :

L'assemblée dispense le président de donner lecture du rapport établi conformément aux articles 535 et 559 du Code des sociétés, dont l'unique associée a pris connaissance depuis plus de quinze jours.

A ce rapport est annexé un état résumant la situation active et passive de la société arrêté au trente-et-un décembre dernier.

Ce rapport et son annexe demeureront ci-annexés, pour être déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Tournai.

L'assemblée a ensuite décidé d'ajouter à l'objet social actuel les activités suivantes :

« La société a également pour objet, pour son propre compte, la gestion et la valorisation d'un patrimoine immobilier, notamment par l'achat, la vente, la location, la mise en location, la construction, le tout au sens le plus large, pour autant que n'en soit pas altéré son caractère civil ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Yves VAN ROY, Notaire.

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique et mise à jour des statuts).